

Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit

N° de produit0016140809

Téléphone: + 32 (0) 57 22 89 22

BONI Fresh Liquide vaisselle lemon & bergamot 750ml

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Pour le lavage de la vaisselle et ustensiles de cuisine à la main

Usages déconseillés: Aucuns connus.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

McBRIDE IEPER (YPLON S.A.) Paddevijverstraat, 49 8900 IEPER BELGIUM

Site Web: http://www.detergentinfo.com **E-mail:** product.legislation@mcbride.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence: B : 070 245 245 (24h/24h)

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers pour la Santé

Irritation oculaire Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022



Mention d'Avertissement: Attention

Déclaration(s) de risque: H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de Prudence

Conseils généraux: P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le

récipient ou l'étiquette.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

Prévention: P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention: P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer

avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Données de PBT/vPvB

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrem ent REACH	facteurs M:	Notes
SODIUM LAURETH SULFATE	10 - <20%	68891-38-3	500-234-8	01- 2119488639- 16;	Aucune information disponible.	
COCAMIDOP	3 - <5%	68155-09-9	268-938-5	01-	Toxicité	



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

ROPYLAMINE OXIDE				2120779407- 42;	Aquatique (Aiguë): 1	
COCAMIDOP ROPYL BETAINE	1 - <3%	147170-44-3		01- 2119489410- 39;	Aucune information disponible.	
FORMIC ACID	0,1 - <1%	64-18-6	200-579-1	01- 2119491174- 37;	Aucune information disponible.	#

^{*} Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
SODIUM LAURETH	Classification: Skin Irrit.: 2: H315; Eye Dam.: 1: H318; Aquatic	Aucune
SULFATE	Chronic: 3: H412;	informati
		on
	Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.	disponibl
		e.
	Limite de concentration spécifique : Lésions oculaires graves	
	Catégorie 1, 10,000000 %; Irritation oculaire Catégorie 2,	
	5,000000 %;	
	Toxicité aiguë, orale: Aucuns connus.	
	Toxicite algue, orale: Aucuris connus.	
	Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus.	
	3.1,	
	Toxicité aiguë, cutanée: Aucuns connus.	
COCAMIDOPROPYLAMI	Classification: Acute Tox.: 4: H302; Skin Irrit.: 2: H315; Eye	Aucune
NE OXIDE	Dam.: 1: H318; Aquatic Acute: 1: H400; Aquatic Chronic: 3:	informati
	H412;	on
		disponibl
	Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.	e.
	Limite de concentration spécifique : Aucuns connus.	
	Limite de concentration specifique : Adduns confids.	
	Toxicité aiguë, orale: LD 50: 1.000,000000 mg/kg	
	Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus.	
	Toxicité aiguë, cutanée: Aucuns connus.	
COCAMIDOPROPYL	Classification: Eye Dam.: 1: H318; Aquatic Chronic: 3: H412;	Aucune
BETAINE		informati
	Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.	on
	Limite de concentration spécifique : Lésions oculaires graves	disponibl
	Catégorie 1, 10,000000 %; Lésions oculaires graves Catégorie	e.
	2, 4,000000 %;	
	Toxicité aiguë, orale: Aucuns connus.	

[#] Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

^{##} Cette substance est répertoriée comme SVHC.



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

	Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus.	
	Toxicité aiguë, cutanée: Aucuns connus.	
FORMIC ACID	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; Acute Tox.: 3: H331; Eye Dam.: 1: H318; Acute Tox.: 4: H302; Skin Corr.: 1A: H314;	Note B
	Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.	
	Limite de concentration spécifique : Corrosion cutanée Souscatégorie 1B, 10,000000 - < 90,000000 %; Irritation cutanée Catégorie 2, 2,000000 - < 10,000000 %; Irritation oculaire Catégorie 2, 2,000000 - < 10,000000 %; Corrosion cutanée Sous-catégorie 1A, >= 90,000000 %;	
	Toxicité aiguë, orale: LD 50: 730,000000 mg/kg	
	Toxicité aiguë, inhalation: LC 50: 7,400000 mg/l	
	Toxicité aiguë, cutanée: Aucuns connus.	

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1 Description des premiers soins requis

Inhalation: Transporter à l'air frais.

Contact avec la Peau: Bien laver la peau avec de l'eau.

Contact oculaire: Irriguer immédiatement à l'eau en abondance pendant 15 min. au

maximum. Enlever les lentilles de contact éventuelles et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin si l'irritation persiste après

le lavage.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter

un médecin.

Protection individuelle des secouristes: Aucune information disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Légèrement irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Dangers: Aucune mesure de précaution sanitaire spécifique n'est

nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Consulter un médecin en cas de symptômes.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

Dangers d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: En cas d'incendie, utiliser de la mousse, du dioxyde de

carbone, de la poudre sèche ou une brume d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas

propager les flammes.

5.2 Dangers particuliers résultant de la

substance ou du mélange:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent

se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre

l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements

de protection.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le

feu:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection

equipement de protection et procédures d'urgence: Éviter tout contact oculaire et tout contact cutané prolongé ou répété.

6.1.1 Pour les non-secouristes: Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.

6.1.2 Pour les secouristes: Aucune information disponible.

6.2 Précautions pour la protection de

l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait

sans danger.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de

nettoyage:

Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Absorber le produit avec

du sable ou un autre absorbant inerte.

6.4 Référence à d'autres

rubriques:

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques (par exemple ventilation localisée et générale):

Aucune information disponible.

Conseil de manipulation en toute

sécurité:

Assurer une ventilation efficace. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Aucune procédure



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

particulière, mais une bonne hygiène personnelle est conseillée, surtout lors de la manipulation des produits chimiques. Respectez les consignes d'utilisation.

Mesures à prendre pour éviter le

contact:

Aucune information disponible.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions d'un stockage sûr: Conserver à l'écart des matières incompatibles. Conserver

dans le récipient d'origine hermétiquement fermé.

Matériaux d'emballage sûrs: Aucune information disponible.

7.3 Utilisation(s) finale(s) Pour le lavage de la vaisselle et ustensiles de cuisine à la

particulière(s): main

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition		Source
FORMIC ACID STEL		10,000000 ppm	19,000000 mg/m3	Belgique. VLEP. Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques, Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, dans sa version modifiée (04 2014)
FORMIC ACID	TWA	5,000000 ppm	9,500000 mg/m3	Belgique. VLEP. Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques, Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, dans sa version modifiée (04 2014)

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles Techniques Appropriés: Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de

sécurité ou un masque facial.

Protection des Mains: Matière: Porter des gants de protection appropriés en cas

de risque de contact avec la peau.

Protection de la peau et du corps:Aucune information disponible.

Protection respiratoire: Sans objet compte tenu de la forme du produit.



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

Mesures d'hygiène: Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la

peau. Se laver les mains soigneusement après

manipulation.

Contrôles environnementaux: Pas eFDS disponible

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État:liquideForme:liquideCouleur:Jaune

Odeur: agrume - citron

Seuil olfactif: Aucune information disponible.

Point de congélation: < 32,00 °F/< 0,00 °C

Point d'ébullition: $> 158,00 \, ^{\circ}\text{F}/> 70,00 \, ^{\circ}\text{C}$

Inflammabilité: Aucune information disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'explosivité - Aucune information disponible.

supérieure:

Limites d'explosivité - Aucune information disponible.

inférieure:

Point d'éclair: > 199,40 °F/93,00 °C

Température d'auto-inflammation: Aucune information disponible.

Température de décomposition: Aucune information disponible.

pH: 5,00

Viscosité

Viscosité, dynamique: Aucune information disponible.

Viscosité, cinématique: 1.000,000 mm2/s

Durée d'écoulement: Aucune information disponible.

Solubilités

Solubilité dans l'eau: Aucune information disponible.

Solubilité (autre): Aucune information disponible.

Taux de dissolution: Aucune information disponible.

Coefficient de partition (n-

octanol/eau):

Aucune information disponible.

Stabilité de la dispersion: Aucune information disponible.



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

Pression de vapeur: Aucune information disponible.

Densité relative: 1,0300

Densité: Aucune information disponible.

Densité apparente: Aucune information disponible.

Densité de vapeur relative: Aucune information disponible.

9.2 Autres informations

Propriétés explosives: Non classé

Corrosion des métaux: >= 0,00 mm/a Les propriétés physico-chimiques de cette

matière n'ont pas été entièrement étudiées.

Teneur en COV: UE. Directive 2010/75/UE relative aux émissions

industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution), Annexe II, L 334/17: 1,56 g/l ~0,16 % (calculé)

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité: Stable dans les conditions normales de température pour

une utilisation recommandée.

10.2 Stabilité chimique: Ce produit est stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses:

Aucune dans les conditions normales.

10.4 Conditions à éviter: Éviter tout chauffage ou contamination. Ne pas congeler.

10.5 Matières incompatibles: Acides forts. Comburants forts. Bases fortes.

10.6 Produits de décomposition

dangereux:

En cas d'incendie, des gaz toxiques (COx, NOx) peuvent

se dégager.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Aucune dans les conditions normales.

Contact avec la Peau: Légèrement irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée.

Contact oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion: Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer irritation et

malaises.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

Toxicité aiguë

Ingestion

Mélange: ETAmél: 31.250,000000 mg/kg

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

SULFATE pas remplis.

COCAMIDOPROPYLAMI

NE OXIDE

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

BETAINE pas remplis.

FORMIC ACID LD 50 (Rat): 730,000000 mg/kg Résultat expérimental, Étude clé

LD 50 (Rat): 1.000,000000 mg/kg

Contact avec la peau

Mélange: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données

disponibles.

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

SULFATE sont pas remplis.

COCAMIDOPROPYLA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

MINE OXIDE sont pas remplis.

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

BETAINE sont pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Inhalation

Mélange: ETAmél4.993,250000 mg/l

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

SULFATE sont pas remplis.

COCAMIDOPROPYLAMI Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

NE OXIDE sont pas remplis.

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

BETAINE sont pas remplis.

FORMIC ACID LC 50 (Rat, 4,00 H)7,400000 mg/l Vapeur, Résultat expérimental, Étude

clé

Toxicité à dose répétée

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

SULFATE sont pas remplis.

COCAMIDOPROPYLAMI Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

NE OXIDE sont pas remplis.

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

BETAINE sont pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

Corrosion ou Irritation de

la Peau: Mélange: Non irritant

In Vitro - UE B.46, OCDE TG 439: Essai sur épiderme humain reconstitué

(EhR) (In Vitro - Modèle sur peau humaine): Non irritant Conformément à l'Annexe I, 1.1.3. du Règlement (UE) N° 1272/2008 (CLP) et au jugement d'expert de la force probante, les résultats d'essai réalisé par McBride ont

été extrapolés au présent mélange

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH

SULFATE

COCAMIDOPROPYLA

MINE OXIDE

COCAMIDOPROPYL

BETAINE

FORMIC ACID

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une irritation cutanée.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Effet irritant.

Mélange: In Vitro - UE B.48. OCDE LD 438: Essai sur oeil de poulet isolé (Poulet.

oeil. isolé): Non corrosif

In Vitro - Histopathologie (Poulet, oeil, isolé): Non corrosif

In Vitro - UE B.47, OCDE LD437: Essai d'opacité et de perméabilité de la cornée bovine (OPCB) (Bovin, oeil): Non corrosif Conformément à l'Annexe I, 1.1.3. du Règlement (UE) N° 1272/2008 (CLP) et au jugement d'expert de la force probante, les résultats d'essai réalisé par McBride ont été

extrapolés au présent mélange

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

SODIUM LAURETH

SULFATE

COCAMIDOPROPYLA

MINE OXIDE

COCAMIDOPROPYL

BETAINE

FORMIC ACID

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation

Respiratoire ou Cutanée:

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH

SULFATE

COCAMIDOPROPYLA

MINE OXIDE

COCAMIDOPROPYL

BETAINE

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

SULFATE pas remplis.

COCAMIDOPROPYLAMI Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

NE OXIDE pas remplis.

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

BETAINE pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

In vivo

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

SULFATE pas remplis.

COCAMIDOPROPYLAMI Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

NE OXIDE pas remplis.

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

BETAINE pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Cancérogénicité

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

SULFATE pas remplis.

COCAMIDOPROPYLAMI Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

NE OXIDE pas remplis.

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

BETAINE pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

SULFATE pas remplis.



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

COCAMIDOPROPYLAMI

NE OXIDE

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

COCAMIDOPROPYL

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BETAINE

FORMIC ACID

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis. **SULFATE**

COCAMIDOPROPYLAMI Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

NE OXIDE pas remplis.

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

BETAINE pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

SULFATE pas remplis.

COCAMIDOPROPYLAMI Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

NE OXIDE pas remplis.

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

BETAINE pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Risque d'Aspiration

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

SULFATE pas remplis.

COCAMIDOPROPYLAMI Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

NE OXIDE pas remplis.

COCAMIDOPROPYL

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis. **BETAINE**

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Risques aigus pour l'environnement aquatique:

Poisson

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne Mélange:

sont pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH

SULFATE

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

COCAMIDOPROPYLAM

INE OXIDE

Très toxique pour les organismes aquatiques.

COCAMIDOPROPYL

BETAINE

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Invertébrés Aquatiques

Mélange:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH

SULFATE

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

COCAMIDOPROPYLAM

INE OXIDE

COCAMIDOPROPYL

BETAINE

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Mélange: Aucune information disponible.

Composants:

SODIUM LAURETH

Aucune information disponible.

SULFATE

COCAMIDOPROPYLAMI Aucune information disponible.

NE OXIDE

COCAMIDOPROPYL

Aucune information disponible.

BETAINE

FORMIC ACID Aucune information disponible.

Toxicité pour les microorganismes

Mélange: Aucune information disponible.

Composants:

SODIUM LAURETH

Aucune information disponible.

SULFATE

COCAMIDOPROPYLAMI Aucune information disponible.



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

NE OXIDE

COCAMIDOPROPYL

BETAINE FORMIC ACID Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

Poisson

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

SULFATE long terme.

COCAMIDOPROPYLAM Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

INE OXIDE long terme.

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

BETAINE sont pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Invertébrés Aquatiques

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

SULFATE long terme.

COCAMIDOPROPYLAM Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

INE OXIDE long terme.

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

BETAINE sont pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Mélange: Aucune information disponible.

Composants:

SODIUM LAURETH Aucune information disponible.

SULFATE

COCAMIDOPROPYLAMI Aucune information disponible.

NE OXIDE

COCAMIDOPROPYL Aucune information disponible.

BETAINE

FORMIC ACID Aucune information disponible.

Toxicité pour les microorganismes

Mélange: Aucune information disponible.

Composants:

SODIUM LAURETH Aucune information disponible.

SULFATE

COCAMIDOPROPYLAMI Aucune information disponible.

NE OXIDE

COCAMIDOPROPYL Aucune information disponible.

BETAINE

FORMIC ACID Aucune information disponible.



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Mélange: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les

> critères de biodégradabilité définis dans le Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres. Les autres composants de ce mélange sont soit environnementallement inertes ou soit absorbés dans les eaux usées et sédiments ou se

> dégradent en substances dont l'impact environnemental est susceptible

d'être faible lorsque le mélange est utilisé comme recommandé.

Composants:

SODIUM LAURETH

SULFATE

Facilement biodégradable

COCAMIDOPROPYLAMI

NE OXIDE

Facilement biodégradable

COCAMIDOPROPYL

BETAINE

Facilement biodégradable

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

FORMIC ACID Aucune information disponible.

Rapport DBO/DCO

Mélange: Aucune information disponible.

Composants:

SODIUM LAURETH Aucune information disponible.

SULFATE

COCAMIDOPROPYLAMI

NE OXIDE

COCAMIDOPROPYL

BETAINE

FORMIC ACID Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)

Mélange: Ce produit n'est pas bioaccumulable.

Composants:

SODIUM LAURETH Aucune information disponible.

SULFATE

COCAMIDOPROPYLAMI Aucune information disponible.

NE OXIDE

COCAMIDOPROPYL Aucune information disponible.

BETAINE

FORMIC ACID Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Mélange: Aucune information disponible.

Composants:

SODIUM LAURETH

Aucune information disponible.

SULFATE



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

COCAMIDOPROPYLAMI Aucune information disponible.

NE OXIDE

COCAMIDOPROPYL

BETAINE

Aucune information disponible.

FORMIC ACID Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol:

Mélange Aucune information disponible.

Composants:

SODIUM LAURETH Aucune information disponible.

SULFATE

COCAMIDOPROPYLAMINEucune information disponible.

OXIDE

COCAMIDOPROPYL

BETAINE

Aucune information disponible.

FORMIC ACID Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Mélange Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données SULFATE disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

COCAMIDOPROPYLAMINECompte tenu des données OXIDE disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données BETAINE disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données

disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Mélange: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés

comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des

niveaux de 0,1 % ou plus.

Composants:

SODIUM LAURETH Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

SULFATE sont pas remplis.

COCAMIDOPROPYLAMINE ompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

OXIDE sont pas remplis.

COCAMIDOPROPYL Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

BETAINE sont pas remplis.

FORMIC ACID Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

12.7 Autres effets néfastes:

Autres dangers

Mélange: Aucuns connus.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Eliminer le contenu/récipient conformément aux

prescriptions locales pour l'élimination des déchets

ménagers.

Méthodes d'élimination: Rincer avant élimination. Éliminer auprès d'un organisme

homologué.

Emballages Contaminés: Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

ADR

14.1 Numéro ONU ou numéro Non réglementé.

d'identification:

14.2 Désignation officielle de transport de Non réglementé.

l'ONU:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe:
Étiquettes:
N° de danger (ADR):
Code de restriction en tunnel:

Non réglementé.
Non réglementé.
Non réglementé.
Non réglementé.
Non réglementé.
Quantité limitée
Quantité exemptée

Non réglementé.
Non réglementé.

14.5 Dangers pour l'environnement Non réglementé.
 14.6 Précautions particulières à prendre par Non réglementé.

l'utilisateur:

ADN

14.1 Numéro ONU ou numéro Non réglementé.

d'identification:

14.2 Désignation officielle de transport Non réglementé.

de l'ONU:

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

Classe:
 Étiquettes:
 N° de danger (ADR):
 Code de restriction en tunnel:

14.4 Groupe d'emballage:
 Quantité limitée

Non réglementé.
Non réglementé.
Non réglementé.
Non réglementé.



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

Quantité exemptée Non réglementé. 14.5 Précautions particulières à Non réglementé. prendre par l'utilisateur:

RID

14.1	Numéro ONU ou numéro d'identification:	Non réglementé.
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU:	Non réglementé.
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	
	Classe: Étiquettes:	Non réglementé. Non réglementé.
14.4	Groupe d'emballage: Quantité limitée Quantité exemptée	Non réglementé. Non réglementé. Non réglementé.
14.5	Dangers pour l'environnement	Non réglementé.
	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non réglementé.

IMDG

	WIDO	
14.1	Numéro ONU ou numéro d'identification:	Non réglementé.
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU:	Non réglementé.
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	
14.4	Classe: Étiquettes: N° d'urgence: Groupe d'emballage: Quantité limitée	Non réglementé. Non réglementé. Non réglementé. Non réglementé. Non réglementé.
	Quantité exemptée	Non réglementé.
14.5	Dangers pour l'environnement	Non réglementé.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non réglementé.

IATA

14.1	Numéro ONU ou numéro d'identification:	Non réglementé.
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU:	Non réglementé.
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	
	Classe:	Non réglementé.
	Étiquettes:	Non réglementé.
14.4	Groupe d'emballage:	Non réglementé.
	Aéronefs de transport de passagers et	Non réglementé.
	de marchandises :	
	Quantité limitée	Non réglementé.
	Quantité exemptée	Non réglementé.
14.5	Dangers pour l'environnement	Non réglementé.
14.6	Précautions particulières à prendre par	Non réglementé.
	l'utilisateur:	
14.5	Dangers pour l'environnement	



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

Matières dangereuses pour l'environnement:

Non

Non

Polluant marin:

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Non applicable

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I, Substances réglementées: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 (REACH), ANNEXE XIV LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

UE. Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution), Annexe II, L 334/17: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC), REACH: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.: Aucun



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

15.2 Évaluation de la sécurité

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

chimique:

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Abréviations et acronymes:

BE/OEL: Belgique. VLEP. Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques,

Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au

travail, dans sa version modifiée

BE/OEL / STEL: Valeur Courte Durée

BE/OEL / TWA: Valeur Limite de Moyenne d'Exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; EIGA - Association européenne des gaz industriels; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA -Association du transport aérien international: IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navirès; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC -Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n°



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022

1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Notes:

Oles.		
FORMIC ACID	Note B	Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type "acide nitrique%". Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.

Principales références bibliographiques et sources de données: Aucune information disponible.

Texte des mentions dans les sections 2 et 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long
	terme.

Informations de formation: Aucune information disponible.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Eye Irrit. 2, H319

Avis de non-responsabilité:

Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.



Date de dernière révision :

01.08.2022

Date de Révision: 08.09.2022 Date de Publication: 01.08.2022